

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.10.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent, dans sa séance du 15 décembre 1934, à Zurich.

Présents : Tous les membres et, par moments, MM. Knuchel, professeur; Bavier, inspecteur forestier cantonal; H. Burger, directeur; H. Grossmann, inspecteur forestier d'arrondissement.

1. Admission du sociétaire nouveau suivant : M. *W. Fischer*, ingénieur forestier à Neuveville. A donné sa démission : M. *E. Fischer*, professeur, à Berne.

2. On discute à nouveau, en détail, la question de « la nouvelle carte de la Suisse », cela avec l'aide de M. H. Grossmann. Pour l'instant, on peut attendre tranquillement la suite de l'affaire et s'en remettre, en ce qui a trait aux civils qui utiliseront cette carte, aux propositions du professeur Imhof. Lors de la mise sur pied des instructions pour son exécution, l'occasion se présentera, si besoin est, d'exprimer des vœux spéciaux quant au dessin de cette carte.

3. D'accord avec la rédaction de la *Zeitschrift*, on passe en revue les moyens à employer pour lutter contre une diminution du nombre des abonnés.

Il semble que le plus simple serait d'organiser une action de propagande, en recouvrant à l'aide des agents forestiers.

4. Contrat entre l'Institut fédéral de recherches forestières et la Société forestière suisse, pour la publication de « notices ». D'accord avec M. le directeur Burger, il est convenu que, dans la mesure du possible, on continuera à appliquer ce contrat comme jusqu'ici.

5. Le comité local pour la réunion annuelle dans les Grisons a commencé ses travaux préparatoires. L'assemblée aura lieu à fin août ou commencement de septembre. Les excursions auront comme but la Haute-Engadine et le Parc national.

6. Le professeur *Badoux* achèvera, à la fin de 1934, la 20^{me} année de son travail de rédacteur du *Journal forestier suisse*. Le comité permanent lui adresse l'expression de la reconnaissance de la Société forestière suisse.

COMMUNICATIONS.

Un chauffage au bois.

Le village de *Bassins* (canton de Vaud) vient de rénover son église. Le vieux fourneau à bois, encombrant et fort laid, les tuyaux mal joints traversant toute la nef à mi-hauteur ne sont plus. Ils ont fait place à un système de chauffage nouveau, rationnel, rapide et au